

Montréal, le 10 septembre 2014

Par dépôt électronique (SDÉ)

A : Tous les participants

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1^{er} octobre 2014
Dossier de la Régie : R-3879-2014, Phase 2

En réponse à la demande de Gaz Métro, exprimée le 9 septembre dernier, la Régie de l'énergie (la Régie) accepte de prolonger le délai imparti pour répondre aux diverses demandes de renseignements reçues jusqu'au **16 septembre 2014, à 12h**.

Par conséquent, la Régie reporte également la date de dépôt des preuves des intervenants au **29 septembre, à 12h**. La Régie maintient cependant les autres échéances du calendrier, telles que fixées dans sa décision D-2014-116.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml